

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018 - 9 AVR. 2018

Affiché le

ID : 056-215601626-20180404-DB20180408-DE



**VILLE DE PLOEMEUR**  
MORBIHAN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR**

**Séance Publique du  
Mercredi 4 avril 2018**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Patricia QUERO-RUEN, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Anne-Valérie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelie GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

**Absents excusés avant donné pouvoir :**

Hélène BOLEIS à Anne-Valérie RODRIGUES, Pascaline ALNO à Jean-Luc MADEC, Bernard CLERGEON à David DREGOIRE, Isabelle LE RIBLAIR à Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO à Armelle GEGOUSSE, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Irène BELLEC à Daniel LE LORREC, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC.

**Secrétaire de séance : Claudie LE BIHAN**

**Présents : 25  
Pouvoirs : 08**

## DIRECTION DES RESSOURCES

# n°08

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Teaki Dupont

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel communal afin de prendre en compte

- les mouvements de personnel liés aux départs d'agents titulaires et aux arrivées de nouveaux collaborateurs,
- les déroulements de carrière,

Il convient de noter en particulier les éléments suivants :

Filière administrative : variation de l'effectif : +2

La variation s'explique par la création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint chargé d'améliorer la coordination du projet « Ploemeur 2030 » et être en soutien de la Directrice générale des services sur des dossiers transversaux. La régularisation d'un avancement au grade d'attaché principal ainsi que la consolidation d'un poste d'emploi d'avenir au secrétariat général/services à la population. Le poste occupé dans la filière administrative par la responsable du service Education est supprimé suite à sa mutation externe (remplacement par un poste dans la filière administrative)

Filière animation : variation de l'effectif : +1

La variation s'explique par la création d'un poste d'animateur pour le poste de responsable du service Education suite à la mobilité externe de sa responsable.

Filière culturelle : variation de l'effectif : +1

La variation s'explique par la création d'un poste d'adjoint du patrimoine à l'espace culturel suite à la mobilité interne d'un adjoint d'animation du service jeunesse (suppression d'un poste d'adjoint technique à l'espace culturel)

Filière technique : variation de l'effectif : -1

La variation s'explique par la suppression d'un poste d'adjoint technique à l'espace culturel suite à un départ à la retraite

Le bilan s'établit au 4 avril 2018 à :

Effectifs budgétaires en équivalent temps plein (ETP) : 229.925 agents

Effectifs pourvus en équivalent temps plein (ETP) : 219,425 agents (226 agents)

Effectifs d'agents non titulaires (ETP) : 48,425 agents (57 agents)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines » du lundi 26 Mars 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal (tableau des effectifs joint en annexe) ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** cette proposition de modification du tableau des effectifs ci-jointe :

SUPPRESSION DE POSTES		CREATION DE POSTES	
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>			
		1	directeur(trice) général(e) adjoint(e)
		1	
<b>Filière ADMINISTRATIVE</b>			
1	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	Attaché principal
		1	Adjoint administratif
1		2	
<b>Filière ANIMATION</b>			
		1	Animateur
		1	
<b>Filière CULTURELLE</b>			
		1	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe
		1	
<b>Filière TECHNIQUE</b>			
1	Adjoint technique		
1			
2		5	

**Délibération adoptée à la MAJORITE**

**4 CONTRE (Loïc TONNERRE – Michel ROUALO – Dominique SAURAY – Dominique DAUGES)**

**5 ABSTENTIONS (Michel LE MESTRALLAN – Daniel LE LORREC – Thierry LE FLOCH – Sylvain BRITEL – Irène BELLEC)**

Le registre dûment signé.

ou extrait certifié conforme.

